

ЕВРОПЕЙСКИ ПАРЛАМЕНТ PARLAMENTO EUROPEO EVROPSKÝ PARLAMENT EUROPA-PARLAMENTET
EUROPÄISCHES PARLAMENT EUROOPA PARLAMENT ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ EUROPEAN PARLIAMENT
PARLEMENT EUROPÉEN PARLAIMINT NA HEORPA PARLAMENTO EUROPEO EIROPAS PARLAMENTS
EUROPOS PARLAMENTAS EURÓPAI PARLAMENT IL-PARLAMENT EWROPEW EUROPEES PARLEMENT
PARLAMENT EUROPEJSKI PARLAMENTO EUROPEU PARLAMENTUL EUROPEAN
EURÓPSKY PARLAMENT EVROPSKI PARLAMENT EUROOPAN PARLAMENTTI EUROPAPARLAMENTET

Committee on Fisheries
The Chairperson

To the Chair of the Committee concerned

Subject : Invitation to the Interparliamentary Committee Meeting on "The Reform of the Common Fisheries Policy (CFP) " on 28 February 2012 in Brussels

Dear Colleague,

As a result of the entry into force of the Lisbon Treaty, the European Parliament will, for the first time, co-legislate with the Council on the next CFP reform. It is counting to this effect on an enhanced dialogue and cooperation with national Parliaments.

In this context, the European Parliament's Committee on Fisheries is organising an inter-parliamentary committee meeting with national Parliaments to take place on Tuesday 28 February from 15:00 to 18:30 in the European Parliament's premises in Brussels.

The aim of this meeting is to discuss the CFP reform, on the basis of the both the legislative proposals and non-legislative texts included in the reform package, i.e. the proposal on the Basic Regulation, the proposal on the Common Organisation of the Markets, the so-called "Overarching communication", the communication on the External Dimension of the CFP, the Report on reporting obligations under Council Regulation No 2371/2002 - all adopted by the Commission on 13 July 2011-, and the proposal on the European Maritime and Fisheries Fund (EMFF) - whose adoption by the Commission has been announced for the end of November.

I am thus very pleased to invite up to four members from the competent committees of your Parliament to participate in this event (two for each Chamber for bicameral Parliaments).

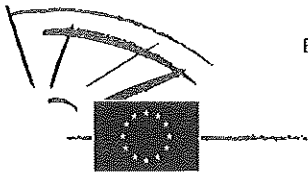
Should you be unable to attend, we would welcome any written contribution which could be distributed to our Members and other participants.

A detailed draft programme and the necessary practical informations will be communicated to your Parliament's representatives responsible for relations with the European Parliament in due course.

I look very much forward to welcoming you soon in the European Parliament and to engage with you in a fruitful debate.

Yours sincerely,

Carmen FRAGA ESTEVEZ



Commission de la Pêche
La Présidente

A l'attention du Président de la Commission concernée

Objet : Invitation à la réunion interparlementaire de commissions sur "La Réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP)" le 28 février 2012 à Bruxelles

Cher(e) collègue,

Suite à l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, le Parlement européen est appelé à co-décider pour la première fois avec le Conseil la prochaine réforme de la PCP. Il compte à cet effet sur un dialogue et une collaboration renforcés avec les Parlements nationaux.

Dans ce contexte, la Commission de la pêche du Parlement européen a décidé d'organiser une réunion interparlementaire de commissions avec les représentants des Parlements nationaux, le mardi 28 février 2012, de 15h à 18h30, au Parlement européen à Bruxelles.

L'objectif de cette rencontre est de débattre de la réforme de la PCP, sur la base des propositions législatives et des textes non-législatifs constituant le paquet réforme, c'est-à-dire la proposition de règlement de base, la proposition d'organisation commune des marchés, la communication dite "communication chapeau" sur la réforme, la communication sur la dimension externe de la PCP, le rapport sur l'obligation de notification au titre du règlement n° 2371/2002 - tels qu'adoptés par la Commission le 13 juillet 2011 -, ainsi que la proposition sur le Fonds européen maritime et de la pêche (FEMP) - dont la Commission a annoncé l'adoption pour la fin de novembre.

J'ai donc le plaisir d'inviter à participer à cette réunion jusqu'à quatre membres des commissions compétentes de votre Parlement (deux de chaque Chambre pour les Parlements nationaux bicaméraux).

Si vous ne pouvez pas y participer, nous serions heureux de recevoir une contribution écrite qui pourrait être distribuée à nos membres ainsi qu'aux autres participants.

Le programme détaillé et final de l'évènement, ainsi que les informations pratiques nécessaires, seront communiqués prochainement aux représentants de votre Parlement chargés des relations avec le Parlement européen.

Dans l'attente de pouvoir donc vous accueillir prochainement pour un débat fructueux, je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Carmen FRAGA ESTEVEZ